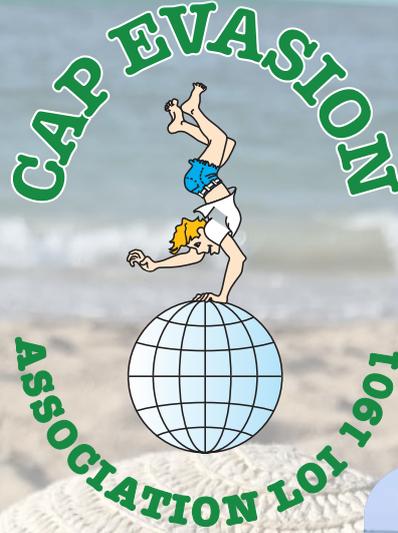


SÉJOURS VACANCES ADAPTÉES POUR ADULTES

ÉTÉ 2025



RÉGION



MER



VILLE



ÉTRANGER



CAP ÉVASION
RENSEIGNEMENTS

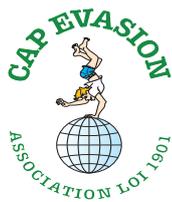


Tél. **02.38.75.14.12**

E-mail. **cap-evasion@wanadoo.fr**

Inscription en ligne :
www.cap-evasion.fr

L'Association a pour but de promouvoir la laïcité, le pluralisme, la solidarité, la liberté et l'autonomie de toute personne.



Participer à un séjour Cap Évasion, c'est :

- Découvrir de nouveaux horizons, être étonné devant des paysages inconnus, merveilleux, changer d'environnement.

- S'ouvrir aux autres par l'éducation à la différence :

- Découvrir d'autres personnes pour mieux les comprendre, pour mieux se comprendre.

- Apprendre à se respecter entre personnes qui vivent ensemble une aventure.

- Découvrir une autre culture, un autre pays, vivre en prenant conscience du monde qui nous entoure.

- Être acteur et non consommateur dans une aventure collective où chacun à sa place.

- Vouloir mieux se connaître et participer à son propre développement.

Ayant pour choix éducatifs la formation de la personne, à quelques niveaux que ce soit, l'Association veut donc tendre à :

Favoriser la conquête de la liberté et de l'autonomie.



Favoriser l'engagement dans la société et la participation à l'évolution de celle-ci.

Favoriser la participation active de chacun, enfants, jeunes, adultes, à son propre développement et donc être partie prenante des décisions qui le concernent.



Permettre à la personne de poser des actes et d'agir en conformité avec ses choix, ou de savoir pourquoi elle ne respecte pas ses choix dans la réalisation de ses actes.



De plus, le développement de ces principes s'exercent notamment par les moyens d'actions suivants :



Des actions collectives sur les temps de loisirs auprès des différents publics dont les personnes handicapées, les enfants et les jeunes.

Des interventions (consultations, formations, informations) auprès de toutes personnes oeuvrant dans la vie sociale et le champ de l'Éducation Populaire.



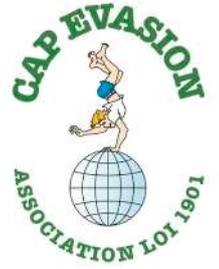
Ainsi que toutes activités non interdites par les lois et règlements, qui favorisent la réalisation du présent objet.



De plus, l'Association peut être amenée à prendre position sur tout sujet relevant de ses valeurs, ainsi qu'assurer l'information, la défense, la représentation de ses adhérents.



Édito



Madame, Monsieur, Cher Adhérent,

Pages

Édito	2
Autonomie pour mon séjour	3
Organisation des convoys	4
Une journée à votre rythme	5
Sommaire - été 2025	6
Comprendre nos pictogrammes	7
Comprendre une fiche de catalogue	8
Au départ d'Orléans en car	10
Au départ d'Orléans en minibus	20
Séjours Avion	36
Nos conseils pratiques	41
Liste des vêtements pour ma valise	42
Inscription à un séjour	43
Aides financières	44
Conditions générales et contrat de voyage	45/46

Vous allez pouvoir découvrir notre nouvelle brochure qui lance officiellement notre 33^{ème} saison à vos côtés. Nos séjours auront lieu du 3 au 23 Août 2025. Cette année vous trouverez des nouveautés en France comme Erquy, Bordeaux, Sarlat, Saumur, Colleville sur Mer, des destinations à l'étranger mais aussi nos séjours incontournables qui vous plaisent tant chaque année.

Chaque création de brochure est unique, c'est à chaque fois une nouvelle page de l'Association qui s'écrit avec ses expériences, ses enseignements et ses souvenirs. C'est le moment pour l'équipe de ne garder que le meilleur pour continuer à évoluer.

Plus que jamais, nous souhaitons que cette année soit placée sous le signe du **droit aux vacances pour tous**, de l'inclusion, et de l'acceptation de nos vacanciers partout. Cette année encore, nous restons fidèles à nos valeurs et à notre projet pour permettre à chacun de vivre des vacances à son rythme et selon ses envies en respectant le petit groupe avec un animateur pour 3 à 4 vacanciers maximum au sein d'un groupe de 14 à 20 participants.

Les nouveautés cette année :

- nos séjours arriveront en journée sur site avant 21h00,
- notre catalogue a été rédigé dans une démarche de compréhension par tous (FALC)
- les modes de transports sur place ont été précisés.

Pour nos adhérents, vous pouvez dès à présent effectuer votre pré-inscription sur notre site internet : www.cap-evasion.fr. Les demandes seront traitées par ordres d'arrivée dès le 6 janvier 2025. Pour les nouveaux adhérents vous pourrez dès le 6 janvier 2025 à 9h00 contacter l'équipe qui sera à votre disposition pour vous orienter au mieux pour votre futur séjour.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et une très belle année 2025 à vous, vos proches et à toutes les personnes qui vous sont chères.

Avec notre sincère dévouement.

Pour le Conseil d'Administration
La Présidente,
Isabelle LORILLOU

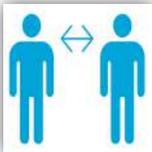
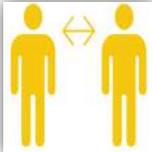
Pour l'équipe Salarié
Le directeur
Christophe VINCENT



AUTONOMIE POUR MON SÉJOUR

Pour vous aider à choisir un séjour adapté à vos capacités vous trouverez ci-dessous un tableau à compléter pour le choix de l'autonomie de votre séjour. Merci de vous y référer. Nous restons disponibles en cas de besoin.

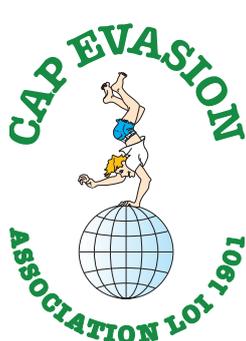
Autonomie pour mon séjour, je coche la case qui me correspond le mieux :

<p>VIE QUOTIDIENNE (toilette, habillage, repas, prise de médicaments)</p> 	<p>Présence discrète de l'encadrant</p> 	<p>Stimulation verbale et accompagnement dans les actes de la vie courante</p> 
<p>PARTICIPATION SOCIALE (échanges dans le groupe / participation / activités / gestion de l'argent personnel)</p> 	<p>Nécessite pas ou ponctuellement l'intervention de l'encadrant dans les activités / gestion de l'argent personnel.</p> 	<p>Nécessite l'intervention de l'encadrant dans les activités / la gestion de l'argent personnel.</p> 
<p>AUTONOMIE</p> 	<p>A - Très autonome</p> 	<p>B - Autonome</p> 

Mobilité pour mon séjour, je coche la case qui me correspond le mieux :

<p>DÉPLACEMENTS</p> 	<p>1</p>	<p>2</p>
	<p>Bon marcheur marche 1 heure ou +1 heure</p> 	<p>Se déplace sans difficulté pour des petites balades. Peut être «fatigable» marche - 1 heure</p> 

À Cap Évasion, je peux donc m'inscrire :



A1/A2



B1/B2



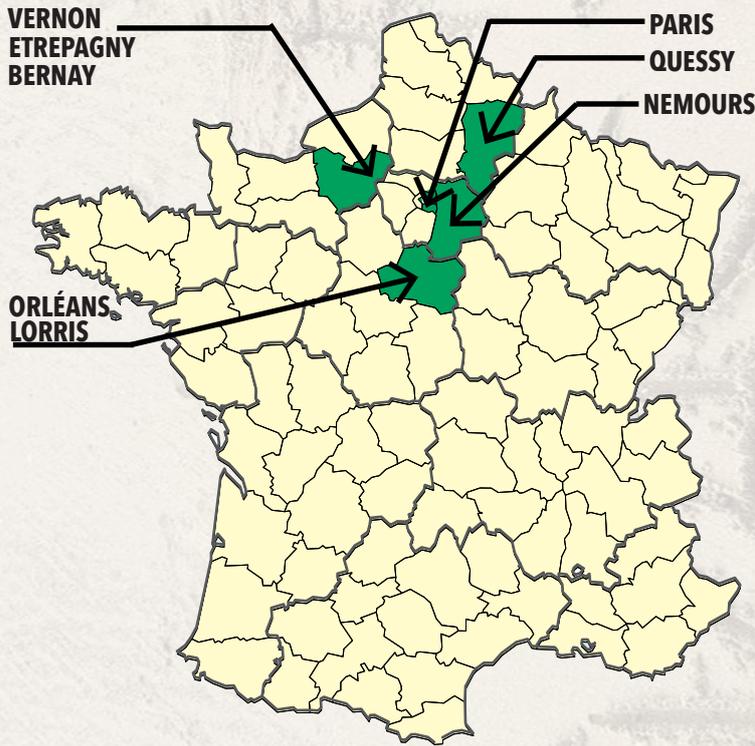


Départ et retour proche
de mon domicile

Déplacement en car

Rassemblement
à Orléans

Villes de départ / retour : Tarifs



BERNAY	120 €
ETREPAGNY	120 €
LORRIS	60 €
NEMOURS	60 €
ORLÉANS	0 €
PARIS	60 €
QUESSY	120 €
VERNON	120 €

- Toutes les précisions (heures et lieux) vous seront communiquées sur l'inscription en ligne, 15 jours à 3 semaines avant le départ.
- Nos équipes seront présentes sur les lieux de départ, 1/4 d'heure à l'avance, pour commencer la prise en charge des bagages et des dossiers.
- L'accueil des participants aura lieu à l'heure prévue et durera environ 30 minutes. En effet, compte-tenu de la rigidité des horaires de train et d'avion, et pour être à l'heure aux rendez-vous suivants, les retardataires ne pourront pas être attendus.



UNE JOURNÉE À VOTRE RYTHME



Vous pouvez vous lever à l'heure de votre choix.



Vous pouvez prendre votre petit-déjeuner à l'heure que vous souhaitez.



Votre matinée : activités, sorties, repos... A vous de choisir et de proposer !



Vous déjeunez entre 12h00 et 13h00. Le repas est préparé par les animateurs avec votre aide si vous le souhaitez.



Café, thé, jeux de société, détente, lecture, sieste.



Votre après-midi : activités, sorties, repos... A vous de choisir et de proposer !

Moment festif selon vos envies : danse, karaoké, loto...



Vous dinez entre 19h30 et 20h30. Le repas est préparé par les animateurs avec votre aide si vous le souhaitez.



Jeux de société, lecture, discussion, veillée selon vos envies.



Vous pouvez aller vous coucher à l'heure de votre choix.

Séjours au départ d'Orléans 03.08.2025 au 23.08.2025 - 21 jours



Séjours	 Nouveau	Localisation	Autonomie	Hébergement	Prix en €	Pages
---------	---	--------------	-----------	-------------	-----------	-------

Départ en car - 18 à 20 participants et 5 à 8 encadrants

Saumur		Maine et Loire, 49	A1/A2	Mobil-homes	2700 €	11
Center Parcs Sologne		Loir et Cher, 41		Cottages		12
Chinon		Indre et Loire, 37		Appartements		13
Center Parcs Normandie		Eure, 27		Cottages		14
Argentonnay		Deux Sèvres, 79	B1/B2	Maison		15
Autheuil Anthouillet		Eure, 27		Gîte		16
Buchy		Seine Maritime, 76		Maison		17
Landrethun le Nord		Pas de Calais, 62		Gîtes		18
St Aubin d'Aubigné		Ile et Vilaine, 35		Maison		19

Départ en minibus - 14 participants et 4 encadrants

Bordeaux		Gironde, 33	A1/A2	Mobil-homes	2700 €	21
Erquy		Côte d'Armor, 22				22
La Tranche sur Mer		Vendée, 85				23
Les Sables d'Olonne						24
Colleville sur Mer		Calvados, 14	B1/B2	Mobil-homes		25
Erdeven		Morbihan, 56				26
Les Moutiers en Retz		Loire Atlantique, 44				27
Saint Coulomb		Ile et Vilaine, 35				28
Saint Michel Chef Chef		Loire Atlantique, 44				29
Chantonay		Vendée, 85		Gîtes		30
Jonzac		Charente Maritime, 17		Mobil-homes	31	
Sarlat		Dordogne, 24		Maisons	32	
Pailherols		Cantal, 15	A1/A2	Gîte	33	
			B1/B2			
Sivry Rance		Belgique	A1/A2	Gîte	34	
			B1/B2			

Départ en avion - 10 à 20 personnes et 2 à 6 encadrants

Lisbonne		Portugal	A1/A2	Appartements	2900 €	37
Marrakech - Essaouira		Maroc	A1/A2	Riads	2700 €	38
			B1/B2			
Marrakech - 15 jours		Maroc	A1/A2	Riad	2000 €	39
			B1/B2			
Itinérant Cuba			A1/A2	Petits hôtels	3500 €	40



COMPRENDRE NOS PICTOGRAMMES



Dates de séjour



Autonomie A



Lieu de séjour



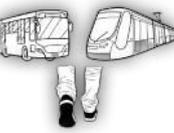
Autonomie B



Voyage en car de tourisme



Temps voyage au départ Orléans



Déplacements sur place



Voiture pour logistique



Voyage en minibus



Avion



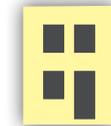
Information



Documents



Mobil-home (MH)



Appartement ou petit hôtel



Maison



Gîte



Nombre de participants et encadrants



Chambre couple



Gestion libre



Pension complète



Chambre seul(e)
+ 300 €



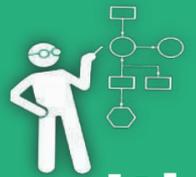
Hébergement de plain-pied



Hébergement avec escaliers



Hébergement avec ascenseur



Intitulé du séjour

Nouveauté été 2025

Dates du séjour

ÉTÉ 2025
3 août
au
23 août

VOYAGE DEPUIS ORLÉANS
6h

B1/B2

DÉPLACEMENTS SUR PLACE

VOITURE POUR LOGISTIQUE

MAISON

GESTION LIBRE

CHAMBRE SEUL(E)

PLAIN-PIED et ÉTAGE

19

SAINT AUBIN - 35

Lieu du séjour

Transports en car
Durée du trajet au départ d'Orléans

Autonomie du séjour

Transport sur place

Participants et Encadrants

Voiture sur place pour la logistique

Mode d'hébergement

Type d'alimentation du séjour

Modalités particulières d'accueil



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits
2 700 € *

5 participants / 4 groupes soit 20 participants
8 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire, un anim.cuisine



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au sein de la Maison Familiale et Rurale proche des commerces et des transports locaux. Vous logerez en chambre de 2 à 3 personnes.



15 places en rez-de-chaussé.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Rennes : venez visiter la capitale de la Bretagne.
Saint Malo : balade en bord de mer, pieds dans le sable et aquarium au programme de cette journée.
Cuisine : tous les jours, des ateliers de préparation de repas salé ou sucré.
Déguster les produits locaux : galettes bretonnes salées, crêpes sucrées, caramel au beurre salé.

Mais également...

- jeux de palets,
- marché le mardi,
- activités manuelles,
- activités sportives,
- spirées organisées par l'équipe d'animation.



** 15€ d'adhésion annuelle

Informations hébergement

Durée du séjour
Prix du séjour (hors adhésion et acheminement)

Activités durant le séjour



Vos

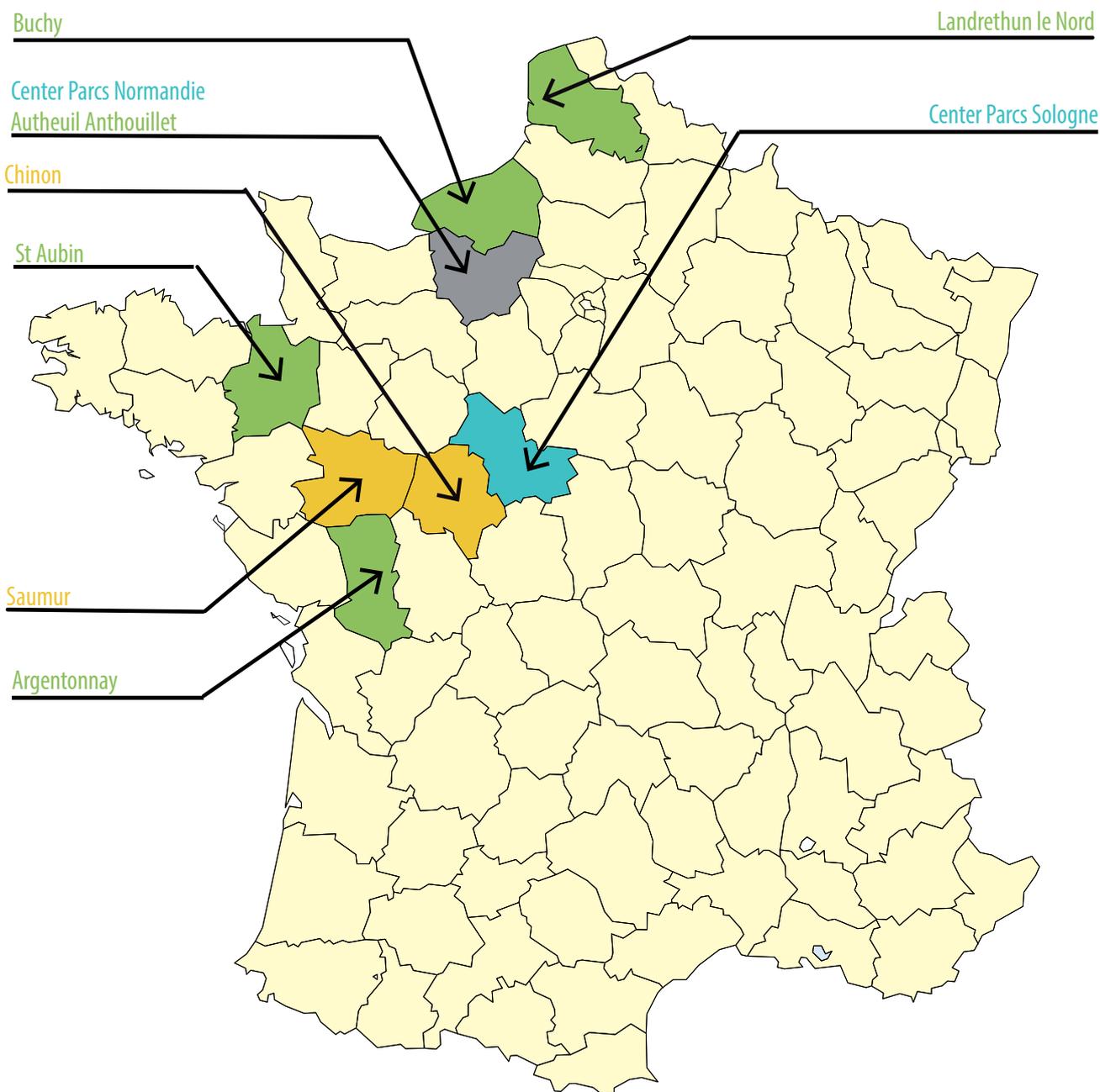


Séjours





AU DÉPART D'ORLÉANS EN CAR



<p>18 à 20 participants</p> <p>5 à 8 encadrants</p>	SAUMUR			2 700 €
	CENTER PARCS SOLOGNE			
	CHINON			
	CENTER PARCS NORMANDIE			
	ARGENTONNAY			
	AUTHEUIL ANTHOUILLET			
	BUCHY			
	LANDRETHUN LE NORD			
SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ				

SAUMUR - 49



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



A1/A2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



VOITURE POUR LOGISTIQUE



MOBIL-HOMES



GESTION LIBRE



2 CHAMBRES COUPLES

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



6 participants x 3 groupes soit 18 participants

5 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au camping de l'Île d'Offard à deux pas du centre ville. Vous logerez en mobil-home en chambre de 2 personnes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Zoo de Doué La Fontaine : site troglodytique, venez découvrir les animaux.

Le Cadre Noir : visite de l'école du cheval et de l'équitation.

Saumur : découvrez la ville, ses musées, son château.

Déguster les produits locaux : les fouées, les champignons et le pâté aux prunes.

Mais également...

- nombreux marchés à Saumur,
- animations et soirées organisées par l'équipe d'animation,
- tournois de pétanque,
- activités manuelles.



CENTER PARCS SOLOGNE - 41



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



A1/A2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



VOITURE POUR LOGISTIQUE



COTTAGES



GESTION LIBRE



2 CHAMBRES COUPLES



PLAIN-PIED



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



6/7 participants x 3 groupes soit 19 participants

5 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Aqua Mundo : ses bassins intérieurs et extérieurs ainsi que ses attractions telles que la rivière sauvage, les toboggans, les bains à bulles et la piscine à vagues.

Balade dans le domaine de Center Parcs : partez à la découverte du parc, à pied, en rosalie. Vous pourrez y découvrir le parc aux daims ainsi que les animaux qui se baladent.

Déguster les produits locaux : la fameuse tarte tatin, le Selles-sur-Cher (fromage).

Mais également...

- pêche,
- pétanque,
- visite de la mini-ferme,
- jeux de société,
- activités manuelles.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés dans des cottages confort 8 personnes, en chambre de 2, au sein du domaine «Les Hauts de Bruyères».



Les nuits du dimanche 3 août 2025 et du vendredi 22 août 2025 se dérouleront à l'hôtel.

* + 15€ d'adhésion annuelle

CHINON - 37



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



VOITURE POUR LOGISTIQUE



APPARTEMENTS



GESTION LIBRE



2 CHAMBRES COUPLES



ÉTAGE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



6 participants x 3 groupes soit 18 participants

6 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés à la Résidence Odalys «Le Clos St Michel» en appartement, en chambre de 2 personnes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

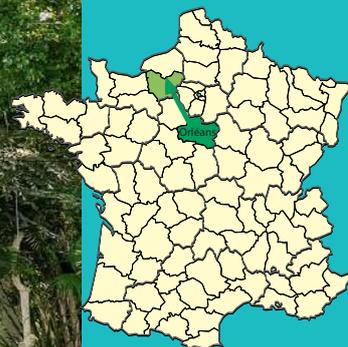
Chinon cité médiévale : plongez-vous dans l'ambiance médiévale avec les balades en bord de Loire, le château.
Château de la Loire : Azay-Le-Rideau où vous chercherez les salamandres (emblème de François 1er), Langeais avec son chemin de ronde, son pont levis et sa vue magnifique sur la Loire.

Déguster les produits locaux : la poire tapée, la tarte vigneronne, les rillons et les rillettes de Touraine sans oublier les fameux fromages de chèvre.

Mais également...

- animations et soirées organisées par l'équipe d'animateurs,
- salle de remise en forme,
- activités manuelles.

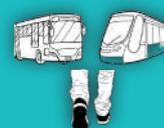




VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



VOITURE POUR LOGISTIQUE



COTTAGES



GESTION LIBRE



1 CHAMBRE COUPLE



PLAIN-PIED



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



6/7 participants x 3 groupes soit 19 participants

5 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Aqua Mundo : rivière douce ou sauvage, piscines intérieures et extérieures, l'arbre à eau et les toboggans.

Le domaine : balades à pied ou en rosalie. Découverte de la mini-ferme avec ses animaux.

Déguster les produits locaux : la pomme sous toutes ses formes: en jus, en tarte..., le camembert.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- pêche,
- tournois de pétanque.



HÉBERGEMENT

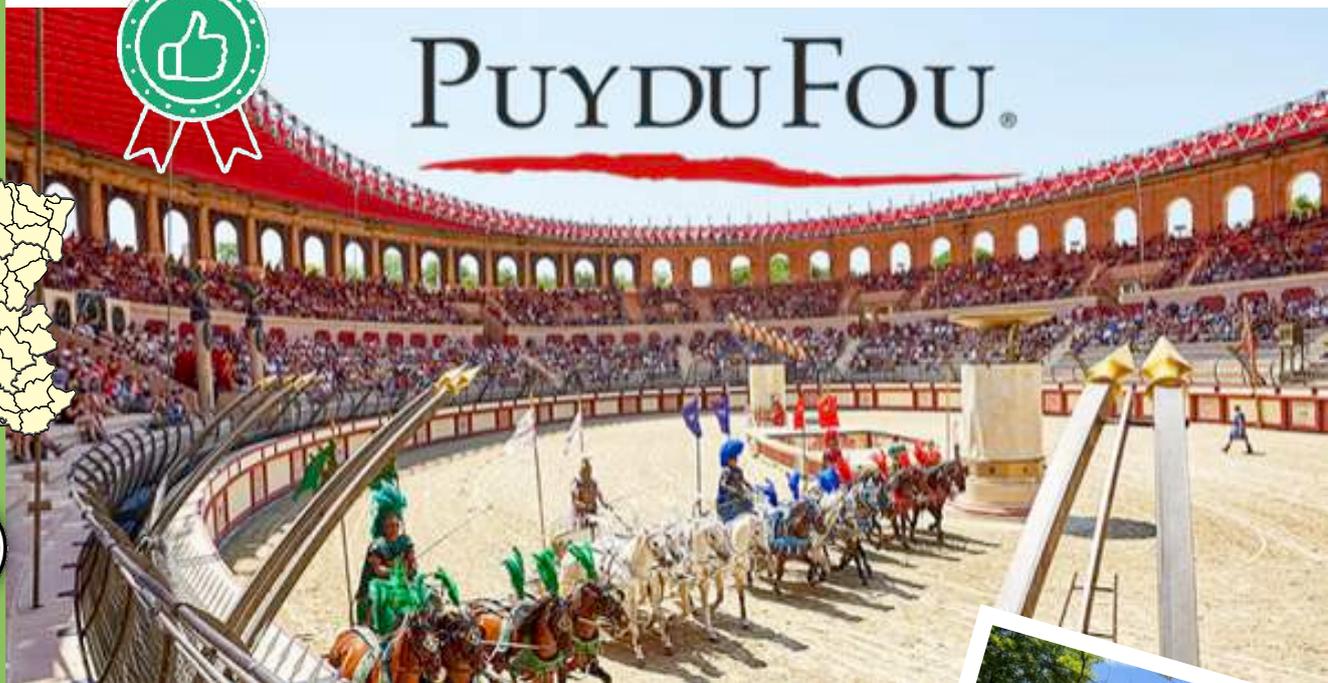
Vous serez hébergés dans des cottages 8 personnes, en chambre de 2, au sein du domaine «Les Bois Francs».



Les nuits du dimanche 3 août 2025 et du vendredi 22 août 2025 se dérouleront à l'hôtel.

* + 15€ d'adhésion annuelle

ARGENTONNAY - 79



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



VOITURE POUR LOGISTIQUE



MAISON



GESTION LIBRE



PLAIN-PIED ET ÉTAGE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



6 participants x 3 groupes soit 18 participants

7 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire, un anim. cuisine



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés à la maison familiale et rurale d'Argentonnay en chambre de 2 à 4 personnes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Ferme pédagogique : balade et visite d'une asinerie (âne).

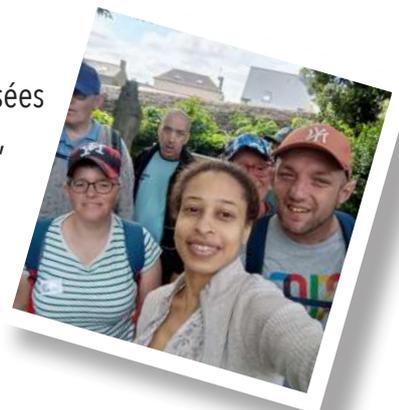
Parc Oriental de Maulévrier : venez découvrir ce grand jardin arboré et fleuri.

Puy du fou: élu meilleur parc au monde. Partez à la découverte de nombreux spectacles sur une journée.

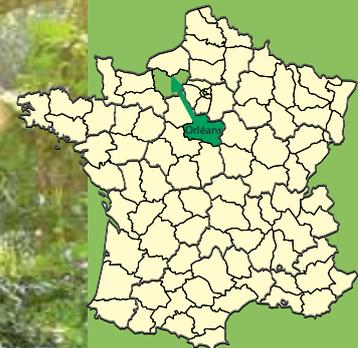
Déguster les produits locaux : le broyer du Poitou, le tourteau fromager, le melon.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- jeux extérieurs : molkky, pétanque,
- activités manuelles,
- jeux de société,
- activités pâtisseries.



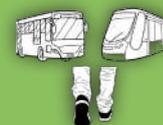
AUTHEUIL ANTHOUILLET - 27



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



VOITURE POUR LOGISTIQUE



GÎTE



GESTION LIBRE



1 CH COUPLE / 2 CH SEUL(E)



PLAIN-PIED ET ÉTAGE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



5 participants x 4 groupes soit 20 participants

7 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Biotropica : plongez dans 9 univers animaliers.

Evreux : venez découvrir cette ville lors d'une balade, ses jardins, sa cathédrale.

Vernon: partez à la découverte des bords de Seine.

Déguster les produits locaux : le Neufchâtel, la tarte aux pommes ou encore son jus de pommes.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- jeux extérieurs : molkky, pétanque
- activités manuelles,
- jeux de société,
- activités pâtisseries.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés à «La Fabrik du Bon'Eure» dans un gîte en chambre de 2 à 3 personnes.



14 places en rez-de-chaussée.

Les nuits du dimanche 3 août 2025 et du vendredi 22 août 2025 se dérouleront à l'hôtel.

* + 15€ d'adhésion annuelle

ÉTÉ 2025

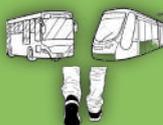
3 août
au
23 août



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS
SUR PLACE



VOITURE POUR LOGISTIQUE



MAISON



GÉSTION LIBRE



CHAMBRE SEUL(E)



PLAIN-PIED ET ÉTAGE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



5 participants x 4 groupes soit 20 participants

8 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire, un anim. cuisine



HÉBERGEMENT

La Maison Familiale et Rurale, en centre ville de Buchy. Vous serez hébergés en chambre de 2 à 3 participants.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Dieppe : partez une journée à la découverte de cette ville et son air marin.

Rouen : visitez la capitale de la Normandie.

Ferme pédagogique : découvrez les joies de la ferme au contact des animaux.

Déguster les produits locaux : fromages : camembert, le Neufchâtel, le livarot, la tarte normande et la confiture de lait.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- activités manuelles,
- pétanque,
- soirées dansantes.



LANDRETHUN LE NORD - 62



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



VOITURE POUR LOGISTIQUE



GÎTES



GÉSTION LIBRE



PLAIN-PIED ET ÉTAGE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



6 participants x 3 groupes soit 18 participants

6 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Nausicaa : découverte de l'un des plus beaux aquariums d'Europe.

Calais : baladez-vous à Calais et vous croiserez certainement le célèbre dragon qui déambule dans les rues et sur la plage.

Mer : à 10km des côtes partez à la découverte des plages du Nord.

Déguster les produits locaux : la tarte au maroille, la fricadelle, la tarte au sucre.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- activités manuelles,
- jeux de société,
- jeux sportifs.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés aux gîtes du Chenêlets en chambre de 2 personnes.

8 places en chambre rez-de-chaussée.

Pour les amateurs de la mer qui ne souhaitent pas d'hébergement en mobil-home.



* + 15€ d'adhésion annuelle

SAINT AUBIN - 35

ÉTÉ 2025

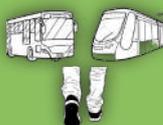
3 août
au
23 août



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS
SUR PLACE



VOITURE POUR LOGISTIQUE



MAISON



GESTION LIBRE



CHAMBRE SEUL(E)



PLAIN-PIED et ÉTAGE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



5 participants x 4 groupes soit 20 participants

8 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire, un anim.cuisine



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au sein de la Maison Familiale et Rurale proche des commerces et des transports locaux. Vous logerez en chambre de 2 à 3 personnes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Rennes : venez visiter la capitale de la Bretagne.

Saint Malo : balade en bord de mer, pieds dans le sable et aquarium au programme de cette journée.

Cuisine : tous les jours, des ateliers de préparation de repas salés ou sucrés.

Déguster les produits locaux : galettes bretonnes salées, crêpes sucrées, caramel au beurre salé.

Mais également...

- jeux de palets,
- marché le mardi,
- activités manuelles,
- activités sportives,
- soirées organisées par l'équipe d'animation.



15 places en rez-de-chaussée.



AU DÉPART D'ORLÉANS EN MINIBUS

Colleville sur Mer

St Coulomb

Erquy

Erdeven

St Michel Chef Chef
Les Moutiers en Retz

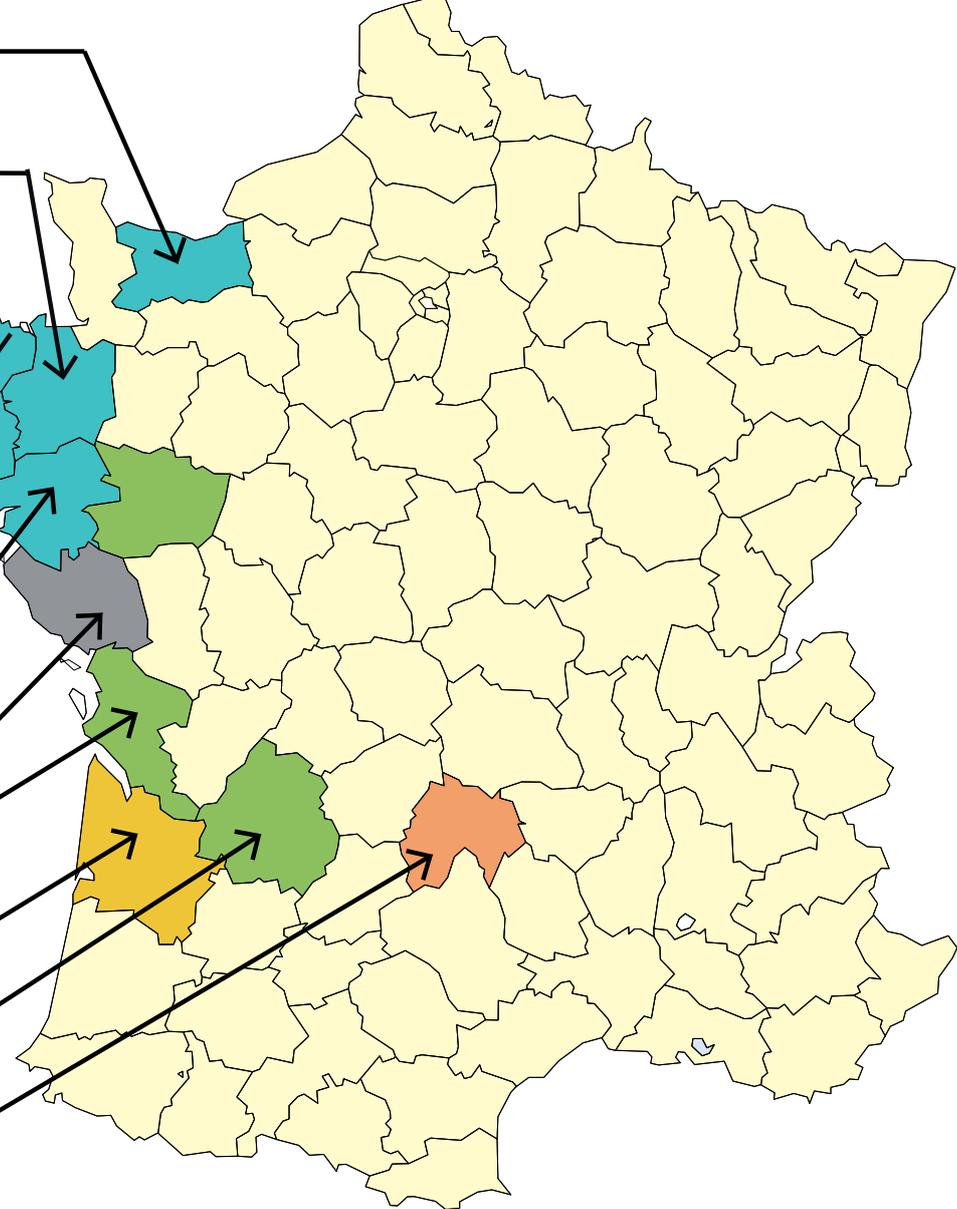
Chantonnay
La Tranche sur Mer
Les Sables d'Olonne

Jonzac

Bordeaux

Sarlat

Pailherols



14 participants

4 encadrants



BORDEAUX			
ERQUY			
LA TRANCHE SUR MER			
LES SABLES D'OLONNE			
COLLEVILLE SUR MER			
ERDEVEN			
LES MOUTIERS EN RETZ			
ST COULOMB			
ST MICHEL CHEF CHEF			
CHANTONNAY			
JONZAC			
SARLAT			
PAILHEROLS			
SIVRY			
			2 700 €

BORDEAUX - 33

ÉTÉ 2025

3 août
au
23 août



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



A1/A2



DÉPLACEMENTS
SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



MOBIL-HOMES



GESTION LIBRE



1 CHAMBRE COUPLE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au camping Yel-loh village «Bordeaux-Lac» dans un mobil-home de 6 personnes en chambre de 2 personnes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Bordeaux : découverte de la ville à travers de nombreuses balades.

Visites culturelles : muséum, jardins, Bassin des lumières centre d'art numérique l'un des plus grands au monde...

Zoo de Bordeaux Pessac : venez découvrir les 250 animaux du zoo.

Déguster les produits locaux : canelés, Sarments du Médoc, moules à la Bordelaise.

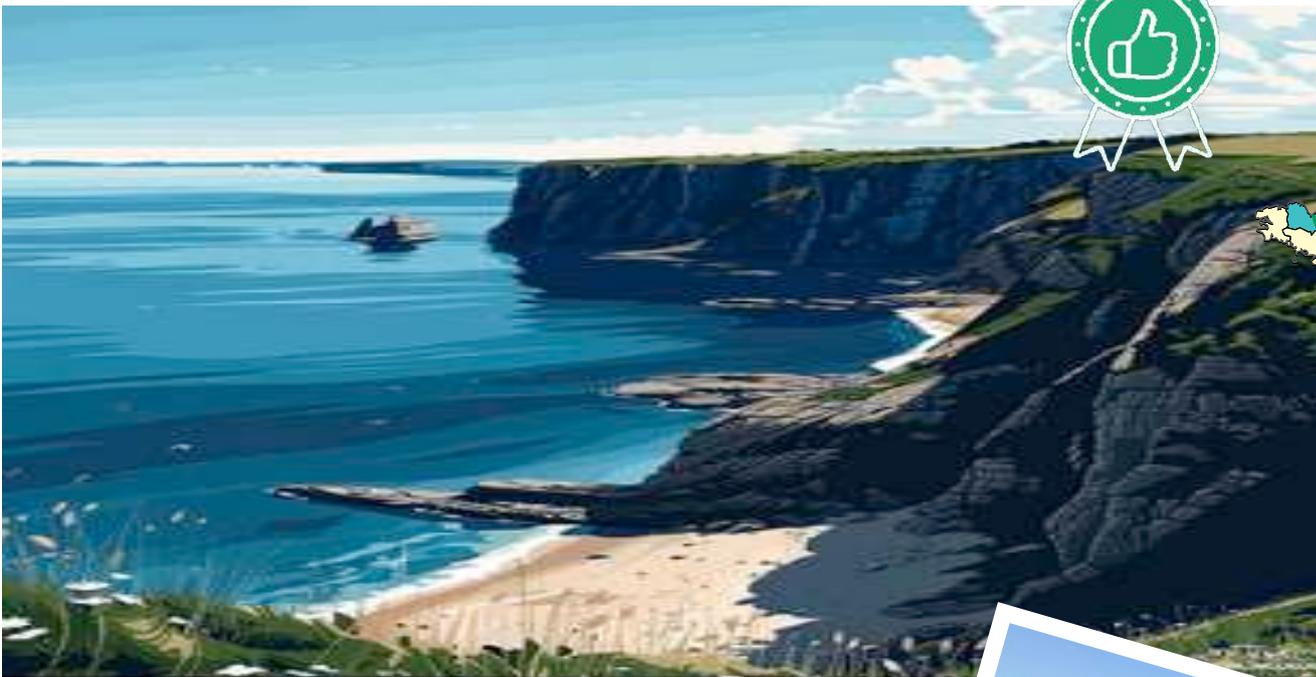
Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- ping-pong, mini-golf, pétanque, terrain multisports,
- flâner au bord du lac à pied, pour lire ou pour observer la nature.



Pour les amateurs de vacances à la découverte d'une ville.

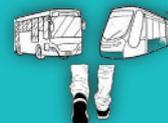
ERQUY - 22



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



A1/A2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



MOBIL-HOMES



GESTION LIBRE



1 CHAMBRE COUPLE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Découverte des plus beaux paysages : Pointe Fréhel, Cap d'Erquy, îlot Saint Michel.

Le Fort La latte : château dominant la mer de plus de 70m.

Jeudi lamballais : marché, spectacle et concert selon le programme estival.

Déguster les produits locaux : les craquants bretons, les cocos de Paimpol, les gavottes, les crêpes salées et sucrées.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- aquagym, yoga, gym,
- terrain de pétanque, terrain multisports.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au camping Yelloh Village «Les Pins» en mobil-home en chambre de 2 personnes.



Séjour pour les amateurs de randonnées.

* + 15€ d'adhésion annuelle

LA TRANCHE SUR MER - 85

ÉTÉ 2025

3 août
au
23 août

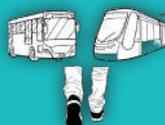


5h

VOYAGE DEPUIS ORLEANS



A1/A2



DÉPLACEMENTS
SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



MOBIL-HOMES



GESTION LIBRE



1 CHAMBRE COUPLE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au camping «Les Préveils». Vous logerez en mobil-home en chambre de 2 personnes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

La Tranche sur Mer : balade et découverte de la ville.

La Rochelle : visite du vieux port et ses tours emblématiques.

Aquarium de Vendée : découvrez l'incontournable aquarium et ses 500 espèces.

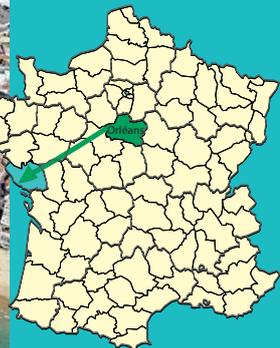
Déguster les produits locaux : le jambon de Vendée, la fameuse gâche mais aussi le préfou.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- tournois de pétanque,
- salle de fitness,
- activités manuelles,
- nombreuses animations organisées par le camping.



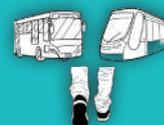
LES SABLES D'OLONNE - 85



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



A1/A2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



MOBIL-HOMES



GESTION LIBRE



1 CHAMBRE COUPLE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Aquarium de Vendée et/ou Museum du coquillage : découvrez la mer autrement.

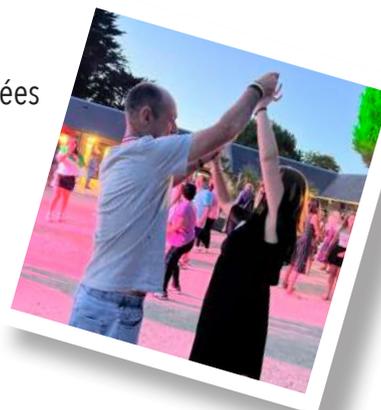
Les Sables d'Olonne : île Penotte, marché, port du départ du Vendée Globe...

Baie de Cayola : dune de galets une des rares en France, ses falaises site unique en Europe.

Déguster les produits locaux : la gâche Vendéenne, le préfou, les mogettes ou encore le jambon de Vendée.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- aquagym, cours de danse, zumba, yoga,
- terrains de football, pétanque, volley, multisports.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au camping Yelloh village «Domaine de l'Orée» en mobil-home en chambre de 2 personnes.

* + 15€ d'adhésion annuelle

COLLEVILLE SUR MER - 14

ÉTÉ 2025

3 août
au
23 août



5h

VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS
SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



MOBIL-HOMES



GESTION LIBRE



1 CHAMBRE COUPLE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au camping «Les Robinsons» en mobil-home en chambre de 2 personnes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Plages de Normandie : la célèbre plage d'Omaha Beach, pour ses baignades et ses balades.

Caramel d'Isigny : assistez à la fabrication et la dégustation des caramels d'Isigny.

Bayeux Bessin : une cité médiévale, des ports de pêche et de nombreux magasins avec les produits régionaux.

Déguster les produits locaux : la crème d'Isigny, le caramel, les pommes sous toutes ses formes en jus ou en tarte sans oublier le fameux camembert.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- marchés locaux,
- pétanque et ping-pong,
- activités manuelles,
- jeux de société.



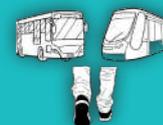
ERDEVEN - 56



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



MOBIL-HOMES



GESTION LIBRE



1 CHAMBRE COUPLE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Menhirs d'Erdeven : 190 menhirs à découvrir au cours d'une balade.

Quiberon : visite de la ville, de ses plages, sa presqu'île.

Balade en bateau : découvrez une des îles du large : Belle-Ile, Houat, Hoedic selon les marées et les voyages.

Déguster les produits locaux : l'andouillette de Guéméné, le kouign amann, le far breton ou encore le caramel au beurre salé.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- marchés locaux plusieurs fois par semaine,
- terrain de football,
- activités manuelles.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au camping La Croix Villieu en mobil-home en chambre de 2 personnes.



* + 15€ d'adhésion annuelle

LES MOUTIERS EN RETZ - 44

ÉTÉ 2025

3 août
au
23 août



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS
SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



MOBIL-HOMES



GESTION LIBRE



CH COUPLE / CH SEUL(E)



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez accueillis au camping «L' Hermitage des Dunes», avec un accès direct à la plage. Vous logerez en mobil-home en chambre de 2 personnes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Salines de Millac : venez découvrir le métier du paludier dans un environnement naturel et sauvage.

Balades sur la côte : le port du Collet, les cabanes de pêcheurie.

Le Curé Nantais : fabrication et dégustation du fromage au lait cru.

Déguster les produits locaux : les moules de bouchot, les crêpes, la fraiseriaie (glacier).

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- ateliers bien-être,
- réveil musculaire,
- activités manuelles sur coquillages et galets,
- tournois de pétanque.



Séjour pour les amateurs de balades en bord de mer.

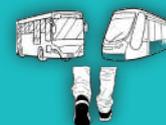
SAINT COULOMB - 35



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



MOBIL-HOMES



GESTION LIBRE



1 CHAMBRE COUPLE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

St Malo : cité corsaire, capitale de la mer... Historique, portuaire, balnéaire, c'est une ville maritime.

Cancale : petit port breton ancré dans la baie du Mont Saint Michel, cette ville vous permettra de découvrir les maisons des pêcheurs.

Déguster les produits locaux : les gavottes, galettes et palets bretons.

HÉBERGEMENT

Vous serez accueillis au camping «Des Chevrets» en mobil-home en chambre de 2 personnes. Le camping a un accès direct à deux plages.

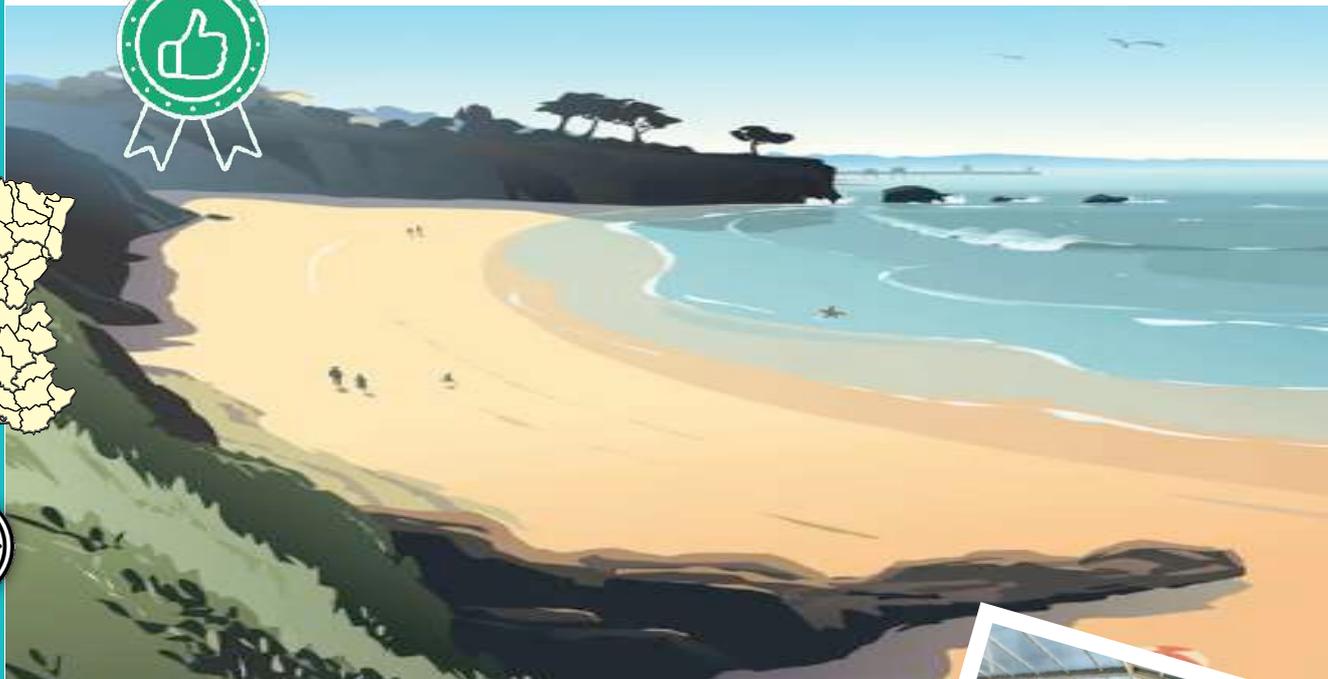
Mais également...

- balade et baignade sur les différentes plages.
- jeux de plage,
- tournois de pétanque,
- ping-pong,
- activités manuelles et artistiques.



* + 15€ d'adhésion annuelle

SAINT MICHEL CHEF CHEF - 44



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



MOBIL-HOMES



GESTION LIBRE



1 CHAMBRE COUPLE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au camping «Domaine du Bord de Mer» en mobil-home en chambre de 2 personnes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Galette St Michel : venez découvrir les délicieuses galettes.

Aquarium du Croisic : découvrez l'incontournable aquarium de Loire Atlantique et ses 4000 animaux marins.

Pointe Saint Gildas : balade sur les sentiers à la découverte de panoramas.

Déguster les produits locaux : la moule de bouchot, les galettes bretonnes et le caramel au beurre salé.

Mais également...

- marchés locaux dont 3 nocturnes
- activités manuelles,
- tournois de pétanque,
- balade et baignade à la plage,
- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs.



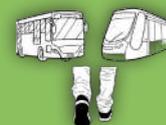
CHANTONNAY - 85



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



GÎTES



GÉSTION LIBRE



PLAIN-PIED



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Les Sables d'Olonne : promenade ou baignade au programme selon vos envies.

La Roche sur Yon : venez prendre les commandes des animaux sur la place Napoléon.

Les 3 lacs de Chantonnay : baignades, balades, jeux de plage, jeu de piste pour vous amuser.

Déguster les produits locaux : la gâche Vendéenne, le préfou, les mogettes ou encore le jambon de Vendée.

HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au village vacances de Chantonnay en gîte en chambre de 2 personnes.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- piscine extérieure,
- terrain de pétanque,
- salle de jeux (billard, baby foot, flechette),
- activités manuelles.



* + 15€ d'adhésion annuelle

JONZAC - 17

ÉTÉ 2025

3 août
au
23 août



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS
SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



MOBIL-HOMES



GESTION LIBRE



2 CHAMBRES COUPLES

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au camping «Les Castors», en chambre de 2 personnes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Les Antilles de Jonzac : centre aquatique avec son espace ludique: le lagon avec ses vagues, les cascades, les jets d'eau, le bain romain à 35°C, le toboggan.

Pons : visitez cette cité médiévale.

Les Moulins de Jonzac : fabrication d'huile et de farine locales.

Déguster les produits locaux : la galette charentaise, La jonchée (fromage frais) et le melon charentais.

Mais également...

- tournois de football, de basket-ball au terrain multisports,
- piscine du camping,
- animations organisées par votre équipe d'animation.



SARLAT - 24



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



B1/B2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



MAISONS



GESTION LIBRE



1 CH COUPLE / 2 CH SEUL(E)



PLAIN-PIED

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Grotte de Lascaux : peintures et gravures de la préhistoire.

Sarlat : le marché traditionnel, le marché couvert, l'ascenseur panoramique ou encore le bourg féodal.

Petits villages du Périgord Noir : partez en balade dans le Périgord Noir.

Déguster les produits locaux : noix, confits de canard, fromages de chèvre et pommes de terre sarladaises.

Mais également...

- salle de remise en forme,
- minigolf 9 trous,
- ping-pong,
- activités manuelles,
- jeux de société,
- animations et soirées organisées par votre équipe d'animation.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés la résidence Odalys «Les Côteaux» dans des petites maisons en chambre de 2 personnes.

* + 15€ d'adhésion annuelle

PAILHEROLS - 15

ÉTÉ 2025

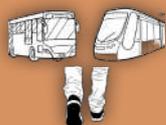
3 août
au
23 août



VOYAGE DEPUIS ORLEANS



A1/A2 - B1/B2



DÉPLACEMENTS
SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



GÎTE



GESTION LIBRE



1 CHAMBRE SEUL(E)



ÉTAGE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *



7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au gîte «Les Flocons Verts» dans le Cantal. Vous logerez en chambre de 2 à 3 adultes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Fabrication du cantal : découverte de la traite des vaches, fabrication du fromage et dégustation.

Aurillac : venez découvrir cette ville reconnue pour ses nombreux festivals.

Monts du Cantal : découvrez les paysages de montagnes et notamment les volcans d'Auvergne. Le site est accessible en téléphérique.

Déguster les produits locaux : le cantal, la truffade, la tarte à la tome.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- centre aquatique de Vic sur Cère,
- activités manuelles,
- pétanque.



Pour les amateurs de paysages de montagne.

SIVRY RANCE - BELGIQUE



VOYAGE DEPUIS ORLEANS

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *

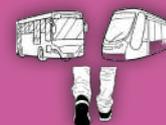


7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



A1/A2 - B1/B2



DÉPLACEMENTS
SUR PLACE



2 MINIBUS SUR PLACE



GÎTE



GESTION LIBRE



ÉTAGE

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Découverte des travaux à la ferme : soins aux animaux, traite des vaches.

Atelier cuisine : préparation de yaourts et pains maison.

Sorle le Château : traverser la frontière pour se balader dans cette ville.

Déguster les produits locaux : les fameuses frites belges, la salade liégeoise, les gaufres.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs
- tournois de pétanque,
- jeux de société,
- activités manuelles.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au gîte «La Ferme du Gard». Vous logerez en chambre de 3 à 4 personnes.



Pour les amateurs de vie à la ferme.

* + 15€ d'adhésion annuelle



Vos

Séjours



SÉJOURS AVION

POUR LES SÉJOURS AVION



MERCI DE NOUS TRANSMETTRE, LORS DE L'INSCRIPTION EN LIGNE, UNE COPIE DU PASSEPORT OU DE LA CARTE D'IDENTITÉ VALIDE SELON LES RÈGLEMENTATIONS DU PAYS VISITÉ.



LES BAGAGES DES PARTICIPANTS, POUR TOUTES LES DESTINATIONS NE POURRONT DÉPASSER UN POIDS DE 15 KG. TOUT DÉPASSEMENT SERA FACTURÉ MINIMUM 25 € PAR KILO SUPPLÉMENTAIRE.

<p>10 à 20 participants 2 à 6 encadrants</p>	LISBONNE			2 900 €
	MARRAKECH - ESSAOUIRA			2 700 €
	MARRAKECH 15 JOURS			2 000 €
	ITINÉRANT CUBA			3 500 €

LISBONNE - PORTUGAL

ÉTÉ 2025

3 août
au
23 août



VOYAGE DEPUIS PARIS



A1/A2



DÉPLACEMENTS
SUR PLACE



APPARTEMENT



GÉSTION LIBRE



1 CHAMBRE COUPLE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 900 € *

12 Participants



3 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés dans un appartement situé dans le centre de la capitale. Vous logerez en chambre de 2 à 3 personnes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Visite de la capitale portugaise :
La place du commerce (Terreiro do Paço)
Le quartier de l'Alfama
Castelo So Jorge

Déguster les produits locaux : la morue, le riz aux crustacés et les pastels.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- jeux de société,
- sorties et visites,
- divers marchés comme la Boqueria.



Les nuits du dimanche 3 août 2025 et du vendredi 22 août 2025 se dérouleront à l'hôtel.

MARRAKECH / ESSAOUIRA MAROC



VOYAGE DEPUIS PARIS

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 700 € *

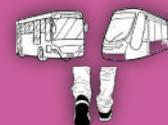
10 participants



2 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



AUTONOMIE A1/A2 - B1/B2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Marrakech : capitale touristique du Maroc. La place Djemaa el fna, le palais Bahia et la Medersa Ben Youssef feront partie de vos vacances.

Essaouira : village de pêcheurs qui vous envoutera par sa tranquillité, ses couleurs, son bien-être et sa musique.

Déguster les produits locaux : tajine, couscous, pastilla, thé à la menthe ou encore cornes de gazelle feront partie de votre voyage au Maroc.

Mais également...

- animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs,
- jacuzzi,
- sorties et visites,
- balades ou baignades à la mer.



HÉBERGEMENT

Vous logerez dans des riads tout confort en pension complète, en chambre de 2 à 3 personnes.

Attention: Votre passeport doit être valable 3 mois après votre retour soit 6/11/25.



Les nuits du dimanche 3 août 2025 et du vendredi 22 août 2025 se dérouleront à l'hôtel.



RIADS



PENSION COMPLÈTE



CHAMBRE COUPLE



PLAIN-PIED ET ÉTAGE

* + 15€ d'adhésion annuelle

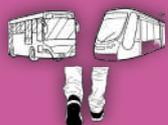
MARRAKECH 15 JOURS - MAROC



VOYAGE DEPUIS PARIS



AUTONOMIE A1/A2 - B1/B2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE



RIAD



PENSION COMPLÈTE



CHAMBRE COUPLE



PLAIN-PIED ET ÉTAGE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

15 jours / 14 nuits

2 000 € *

10 participants



2 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous logerez dans un riad, maison traditionnelle construite autour d'un patio. Il se situe au coeur de la médina, centre historique de Marrakech.

Attention: Votre passeport doit être valable 3 mois après votre retour soit 6/11/25.



Les nuits du dimanche 3 août 2025 se déroulera à l'hôtel.
Fin du séjour le 17 août 2025 à l'aéroport ou Orléans

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Visite de la capitale marocaine :

Les Souks

Le Jardin de Majorelle

Les Cascades de l'Ourika...

Déguster les produits locaux : tajine, pastilla, thé à la menthe ou encore corne de gazelle.

Mais également...

- jacuzzi,
- sorties et visites,
- détente au riad,
- jeux de société.



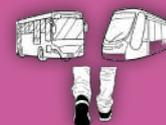
ITINÉRIANT CUBA



VOYAGE DEPUIS PARIS



A1/A2



DÉPLACEMENTS SUR PLACE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

3 500 € *

12 participants



2 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Cuba est situé au nord des Antilles dans la mer des Caraïbes. 3 étapes dans ce voyage :

La Havane début de votre voyage à Cuba, partez à la découverte de la capitale Cubaine.

Vinales suite de votre voyage découverte de la fabrication de tabac

Trinidad votre voyage se poursuit dans la plus belle ville de Cuba.

Déguster les produits locaux : l'ajiaco, les agrumes, les bananes, le manioc, la canne à sucre....

Mais également...

- balades et baignades en bord de mer.
- partage de moments conviviaux avec les cubains.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés chez l'habitant. Hébergement possible aussi en petits hôtels.

Attention: Votre passeport doit être valable 6 mois après votre retour soit le 6/02/26.



Les nuits du dimanche 3 août 2025 et du vendredi 22 août 2025 se dérouleront à l'hôtel.

* + 15€ d'adhésion annuelle et 30 € pour le visa touriste



CHEZ L'HABITANT / HÔTELS



GESTION LIBRE



NOS CONSEILS PRATIQUES



Tous les participants doivent faire réaliser le conditionnement des traitements médicaux en sachets-dose à administrer. Nous pouvons faire réaliser à votre demande, le conditionnement en sachets-dose à notre pharmacie si les documents nécessaires nous sont transmis pour le **31 mai 2025**.



Nous vous conseillons 20 à 30 € par semaine sachant que toutes les activités, sorties sont comprises dans le prix de séjour. L'argent personnel est nécessaire uniquement pour vos achats personnels, souvenirs, petits plaisirs...



Pour les fumeurs, pensez à apporter la quantité nécessaire à votre consommation habituelle et / ou assez d'argent, en plus de votre budget personnel.



Des moments seront prévus pour laver le linge durant le séjour. N'oubliez pas de noter votre nom et prénom sur tous vos vêtements. Vos vêtements ne seront pas lavés avant de rentrer chez vous.



Le linge de lit est fourni par l'Association.
En cas d'énurésie ou d'encoprésie, merci d'amener une alèse adaptée.
En cas de dégradation de matelas, celui-ci vous sera facturé.



Vos proches pourront avoir des nouvelles en appelant l'Association du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 02.38.75.14.12
Vos proches pourront se rendre sur le site internet de l'Association pour découvrir les photos des séjours www.cap-evasion.fr



Sous-vêtements :

- 2 tenues de nuit
- 5-6 culottes ou slips/caleçons
- 3-4 soutiens-gorge
- 6-7 paires de chaussettes
- 1 maillot de bain



Vêtements

- 5-6 tee-shirts et/ou chemises
- 1 pull-over/sweat
- 2 pantalons
- 3-4 shorts / jupes
- 1 k-way



Chaussures

- 1 paire de tennis ou chaussures de marche
- 1 paire de chaussons
- 1 paire de chaussures d'été



Trousse de toilette

- brosse à dents et dentifrice
- savon ou gel douche
- shampooing
- rasoir et mousse à raser
- peigne ou brosse
- déodorant/parfum
- cotons tiges
- serviettes hygiéniques



Ne pas oublier

- 1 petit sac à dos
- 1 sac à linge sale
- 2 serviettes de toilette
- 1 serviette de plage
- 1 casquette ou un chapeau
- 1 paire de lunettes de soleil
- 1 tube de crème solaire



LISTE DE VÊTEMENTS POUR MA VALISE

LISTE À ADAPTER SELON LA DESTINATION



INSCRIPTION À UN SÉJOUR



Nos horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h.

02.38.75.14.12



Consultez notre catalogue et les photos en ligne sur
www.cap-evasion.fr



Vous pouvez bien sûr nous contacter pour plus de renseignements sur
l'un de nos séjours ou si vous avez besoin d'être conseillé pour faire
votre choix.



Si vous êtes déjà adhérent de notre Association, vous pouvez
vous préinscrire directement en ligne sur notre site internet :
www.cap-evasion.fr

rubrique «Inscription» puis «votre inscription en ligne».



Validation de l'inscription par les permanents de l'Association.



J'ai un projet de vacances.



J'effectue des démarches auprès des différents organismes.



Des aides peuvent m'être accordées pour m'aider à payer mes vacances.



C'est le départ en vacances.

Les différents organismes

M.D.P.H

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Les bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) peuvent évaluer dans le volet «frais exceptionnels et charges spécifiques», le surcoût lié au handicap qui peut être pris en charge. De même, les frais liés au transport jusqu'au lieu de séjour peuvent être intégrés au volet «surcoûts liés au transport».

Les personnes n'étant pas sous le régime de la PCH peuvent également solliciter les MDPH, via le Fond Départemental de Compensation (FDC) destiné à compléter le financement lié au handicap.

A.N.C.V

Agence Nationale pour les Chèques Vacances

L'ANCV est un acteur majeur du tourisme social dont la mission est de soutenir le départ en vacances des personnes qui en sont le plus éloignées.

Les Aides aux Projets Vacances ANCV (APV ANCV) sont ouvertes aux vacanciers remplissant certaines conditions de ressources et dont le séjour n'excède pas 22 jours. Il doit entre autre se dérouler en France ou dans l'Union Européenne (UE) et le prestataire de vacances doit posséder l'agrément ANCV (CAP EVASION en est pourvu).

Dispositifs publics d'aide sociale

Collectivités territoriales (conseils Départemental et Régional)

Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)

Autres

Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F)

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M)

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE - CONTRAT

l'inscription et la participation à un séjour de l'Association CAP ÉVASION impliquent l'acceptation pleine et entière des Conditions Générales et Particulières ci-après.

Un contrat de voyage pour participer à un séjour vacances est une obligation. Il sera signé entre le participant, son responsable légal, le responsable inscription et l'organisateur de ce séjour. Il vise à une meilleure information et protection des quatre signataires.

Préalablement à la signature du contrat de voyage qui s'effectuera à réception du bon de réservation, l'Association CAP ÉVASION s'engage à vous transmettre toutes les informations importantes relatives à l'achat d'un séjour vacances. Ce contrat de voyage comportera vos renseignements personnels, les renseignements de la fiche descriptive ainsi que le présent document.

INFORMATION PRÉ-CONTRAT :

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2032 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficiez donc de tous les droits octroyés par l'Union Européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'Association CAP ÉVASION sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre ; comme l'exige la loi, l'Association CAP ÉVASION dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Consultation du « formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait » dans son intégralité à la rubrique « Inscription » de notre site internet : www.cap-evasion.fr.

Tous les séjours adaptés adultes font l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) de chaque département du lieu de séjour.

ORGANISATEUR / ADHÉSION :

L'Association CAP ÉVASION (cf. page de page pour les autres renseignements sur l'organisateur).

Seuls les adhérents à l'Association CAP ÉVASION peuvent participer à un séjour vacances.

L'adhésion est annuelle du 1er octobre au 30 septembre et est réglée une seule fois lors du premier séjour.

Pour l'année 2025, elle est valable du 1/10/24 au 30/09/25 et a pour montant 15€.

PARTICULARITÉS VOYAGEURS :

La constitution de groupes homogènes est un des facteurs essentiels au bon déroulement des séjours vacances. Vous vous engagez à avoir choisi un séjour adapté aux possibilités du participant conformément à la grille d'autonomie du catalogue (nos séjours ne permettent pas l'accueil de personnes à mobilité réduite : PMR). De même vous vous engagez à avoir transmis à l'Association CAP ÉVASION toute demande particulière et toute information nécessaire à la validation de l'inscription.

Une fois l'inscription définitive validée par l'Association CAP ÉVASION, toute autre demande devra être effectuée par écrit.

SÉJOURS (caractéristiques principales) :

Les caractéristiques principales des séjours sont expliquées dans la rubrique « Inscription » de notre site internet : www.cap-evasion.fr. La fiche descriptive du séjour que vous avez choisi est en page 4 de ce document.

PRIX DU SÉJOUR :

Tous nos prix ont été établis en fonction des conditions économiques en vigueur au moment de la parution de la fiche descriptive du séjour choisi.

Toute modification de ces conditions (à titre d'exemple : hausse du carburant, hausse des taxes aéroport ou taxes touristiques, modifications taux de change, modification de la réglementation salariale, hausse de la TVA, circonstances exceptionnelles et inévitables...) pourra entraîner une révision de prix selon les dispositions légales de l'article L211-12 et R211-8 et R211-9 du code du Tourisme. Cette notification vous parviendra au plus tard 20 jours avant le début du voyage.

S'il devait être impossible, pour des raisons de circonstances exceptionnelles et inévitables, d'assurer le retour du participant, comme prévu dans le contrat, l'Association supporterait les frais d'hébergement pour une durée maximale de 3 nuitées.

• Le prix du séjour comprend :

- Les frais d'hébergement, d'alimentation (3 repas par jour), d'encadrement, d'activités, de déplacements pendant le séjour, comme décrit sur chaque fiche descriptive de séjour.
- Les frais de transport aller et retour du lieu de prise en charge à Orléans jusqu'au lieu de séjour, sauf indication contraire (surcoût éventuel, transport à la charge des vacanciers...).
- Les assurances responsabilité civile et rapatriement auprès de la MAIF.

• Le prix du séjour ne comprend pas :

- Les frais médicaux (médecin, hôpital, pharmacie...).
- Les achats personnels et appels téléphoniques.
- Les frais d'acheminement, aller et retour, pour se rendre au lieu de prise en charge à Orléans. Ils sont mentionnés à la page « convoyage » du catalogue ainsi que lors de la sélection de votre ville de départ dans la pré-inscription en ligne.
- Les frais d'adhésion à l'Association Cap Évasion mentionnés au paragraphe « Adhésion ».
- L'assurance optionnelle annulation et interruption de séjour.

INSCRIPTION :

L'inscription d'un participant à un séjour se fait en ligne via notre site internet : www.cap-evasion.fr.

Un lien est disponible à la rubrique « Inscription ».

Vous devez suivre les étapes indiquées ci-dessous.

Pour celles et ceux qui le souhaitent nous vous accompagnons dans cette démarche par téléphone au 02.38.75.14.12.

À noter que les pré-inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.

• Remplir le formulaire de pré-inscription.

• Une fois la pré-inscription effectuée par vos soins, vous recevez un mail la confirmant ainsi que votre code d'accès à la rubrique « Info-santé ».

• Lorsque cette pré-inscription est validée par nos services, nous vous transmettons alors un nouveau mail de confirmation qui vous invite à télécharger le bon de réservation et le contrat de voyage.

• Vous devez alors (via l'inscription en ligne) :

- Renseigner la fiche d'inscription rubrique « vie quotidienne, aptitudes physiques, synthèse, info-santé ».

- Joindre les documents administratifs : carte identité, attestation sécurité sociale, mutuelle, ordonnance en cours, photo d'identité.

- Signer et nous transmettre le contrat de voyage.

- Verser un acompte de 30 % du prix du séjour dans les 15 jours suivant la confirmation de pré-inscription (voir le paragraphe « Paiement »). Cette étape ne peut pas être effectuée en ligne).

- Valider la coche « Dossier complet pour validation définitive par Cap Évasion ».

À réception du contrat de voyage signé, des différents documents, de la fiche d'inscription remplie, de l'acompte, l'Association CAP ÉVASION valide l'inscription et génère la fiche d'inscription.

Un dernier mail de confirmation vous parviendra pour vous informer que vous pouvez aller la consulter ou la télécharger. L'inscription est validée définitivement.

MODIFICATION CONTRAT :

Toute modification éventuelle, non substantielle, entraînera la signature d'un avenant entre les parties.

PAIEMENT :

L'acompte que vous devez verser à l'inscription est fixé à 30% du prix du séjour.

Le solde doit être réglé, sans rappel de notre part, au plus tard 30 jours avant le départ.

Chaque règlement doit indiquer : nom, prénom, dates et lieu de séjour.

L'Association CAP ÉVASION vous fera parvenir une facture acquittée une fois le règlement total effectué.

Les règlements doivent être effectués soit :

- Par chèque à l'ordre de « Association CAP ÉVASION ».

- Par mandat ou espèces (à nos bureaux).

- Par virement bancaire (notre domiciliation bancaire (RIB), est notée sur le bon de réservation).

Sur demande écrite, des facilités de paiement peuvent être accordées.

Les attestations de prise en charge des collectivités, services sociaux et des comités d'entreprise sont acceptées. Ces attestations devront stipuler le montant de l'aide et préciser que celle-ci sera directement versée à l'Association CAP ÉVASION.

Il sera demandé un engagement signé au responsable inscription précisant la personne qui serait amenée à payer le solde du séjour au cas où l'organisme, ayant fait l'attestation de prise en charge, venait à se dessaisir de cette dette (cas où le participant annule son séjour, budget Caf individuel déjà utilisé, défaillance de l'organisme...).

Sans cet engagement signé du responsable inscription, nous vous demanderons un chèque de caution dont la somme vous sera restituée une fois la prise en charge soldée.

INFORMATIONS DÉPART :

Seuls les participants ayant réglé intégralement leur séjour recevront les informations départ définitives et seront convoqués au départ.

Vous recevrez 3 semaines avant le départ un document « Infos-départ » et un « Projet Aventure » qui vous préciseront l'heure et le lieu de rendez-vous, l'adresse du séjour et toute information utile.

Ces informations peuvent vous être communiquées de manière approximative sur simple demande lors de nos échanges.

ACTES MÉDICAUX / CHIRURGICAUX :

• Le médecin, qui sera consulté sur le lieu de séjour, prendra les dispositions de soins jugées nécessaires après avoir recueilli le consentement libre et éclairé du majeur sous tutelle. Le contact 24h/24 mentionné sur le dossier d'inscription ; à défaut le responsable inscription sera informé durant le séjour, charge à lui d'en informer le responsable légal, le cas échéant.

• Le majeur sous tutelle n'est pas à même de donner son consentement libre et éclairé, le médecin s'efforcera d'en informer le responsable légal afin d'obtenir ce consentement. Les coordonnées seront alors transmises par l'Association CAP ÉVASION au médecin.

• L'acte médical ou chirurgical est vital, le médecin doit donner les soins nécessaires (article 42 du code de déontologie médicale).

RESPONSABILITÉ CIVILE / RAPATRIEMENT SANITAIRE :

Notre Association et ses adhérents bénéficient, pendant la durée du séjour, de la couverture garantie qui nous lie avec la M.A.I.F. (assurance responsabilité civile, rapatriement sanitaire, dommages corporels ou matériels). N° sociétaire : 2034079 M.

Est exclue la couverture vol, perte ou détérioration d'objets, de vêtements ou de biens personnels, d'argent liquide, de bijoux, de lunettes... Nous vous suggérons de vous renseigner auprès de votre assurance personnelle pour couvrir ce qui est exclu.

FRAIS MÉDICAUX / CARTE VITALE / TRAITEMENT :

Les frais médicaux (médecin, hôpital, pharmacie...) sont à la charge des participants. Dans le cas où l'Association Cap Évasion avance ces frais, une demande de remboursement récapitulative, à laquelle seront jointes les feuilles de maladie et ordonnances, sera adressée au participant ou à son responsable légal à la fin du séjour. Ces sommes devront nous parvenir par retour.

Au moment du départ, nous vous demandons de nous confier la carte vitale du participant pour les séjours en France.

Pour tout séjour dans la zone Europe nous vous demandons de nous confier la carte européenne d'assurance maladie. Vous pouvez effectuer votre demande sur le site internet : <https://www.ameli.fr>.

Pour tout séjour à l'étranger, nous vous remercions de faire établir l'ordonnance des soins à donner durant le séjour, aux normes D.C.I. (Dénomination Commune Internationale).

Pour tous les séjours, les ordonnances devront être non manuscrites.

Tous les traitements médicaux seront administrés sous conditionnement sachet dose, aussi, soit :

-Vous faites réaliser le conditionnement des sachets doses et vous les faites parvenir à l'Association CAP ÉVASION dans la semaine qui précède le départ.

-Vous nous faites parvenir, 60 jours avant le départ, l'ordonnance du participant. L'Association CAP ÉVASION fait réaliser le conditionnement des sachets doses par notre pharmacie partenaire (sans aucun surcoût).

AIDE AU PARTICIPANT / NON CONFORMITÉ / RÉCLAMATIONS :

Si au cours du séjour vous rencontrez des difficultés ou que vous constatez qu'une des prestations n'est pas conforme à ce qui était prévu au contrat, vous avez l'obligation de nous informer de toute non-conformité, dans les meilleurs délais, pour que nous puissions y remédier au plus vite.

Pour faire cela vous pouvez nous joindre par téléphone : 02.38.75.14.12 ou par mail à cap-evasion@wanadoo.fr.

Dans une recherche de résolution la plus rapide possible, le participant peut, en plus du téléphone ou du mail, informer directement le responsable du séjour sur place. L'Association CAP ÉVASION s'engage à répondre dans un délai raisonnable.

S'il n'a pas été possible de remédier à la non-conformité prévue au contrat, dont vous nous aviez informée durant le voyage, vous pouvez nous adresser des messages, des demandes ou des plaintes, en rapport avec l'exécution du contrat, directement à l'Association CAP ÉVASION - 8, Rue du Petit Fournil, - 4760 Venney par lettre recommandée ou par mail. Nous nous rapprocherons de vous dans un délai de 30 jours, à réception de la demande, afin de rechercher ensemble une solution amiable vous satisfaisant.

CESSION DU CONTRAT :

Vous pouvez céder votre contrat de voyage à un autre participant sous certaines conditions :

-Une lettre adressée à l'Association CAP ÉVASION, au plus tard, 15 jours avant le début du séjour.

-L'autonomie du cédant et du nouveau participant doit être équivalente.

-Le sexe du cédant et du nouveau participant doit être équivalent, selon l'hébergement (nous consulter).

Le cédant du contrat et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du séjour ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

Pour effectuer la cession de contrat, l'Association CAP ÉVASION facturera :

-Frais cession 120€, (les frais d'adhésion et d'acheminement restant acquis).

-Frais d'inscription 120€ + frais d'adhésion et d'acheminement + coût total du billet d'avion et Visa si nécessaire.

L'Association CAP ÉVASION apporte au cédant la preuve des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires occasionnés par la cession du contrat.

ANNULATION D'UN SÉJOUR / RÉOLUTION :

•Du fait de l'Association CAP ÉVASION :

L'Association se réserve le droit d'annuler un séjour, sans pour autant pouvoir être poursuivie, dans ces deux cas :

-Insuffisance du nombre de participants (moins 30% d'inscrits par rapport au nombre total prévu sur la fiche descriptive).

-Circonstances exceptionnelles et inévitables mettant en difficulté son organisation ou sa réalisation.

Cette annulation, sans indemnisation supplémentaire, peut intervenir au plus tard :

-20 jours, avant le départ, pour les voyages de plus de 6 jours.

-7 jours, avant le départ, pour les voyages de 2 à 6 jours.

-2 jours, avant le départ, pour les voyages n'excédant pas plus de 2 jours.

Dans ce cas, deux solutions vous seront proposées :

-La participation à un autre séjour (même autonomie) avec signature d'un nouveau contrat

-Le remboursement intégral des sommes versées.

•**Du fait du Participant pour raison non justifiée :**

Sauf si vous avez souscrit une assurance annulation optionnelle, toute annulation (même en cas de maladie) entraînera la perception de frais d'annulation selon le barème ci-dessous (hors frais d'adhésion et d'acheminement qui restent acquis) :

-Plus de 60 jours avant le départ : 120 €.

-Entre 60 et 30 jours : 30 % du coût du séjour.

-Entre 30 et 7 jours : 75 % du coût du séjour.

-Moins de 7 jours et en cas de non présentation le jour du départ : 100 % du coût du séjour.

INTERRUPTION DE SÉJOUR / DÉPART VOLONTAIRE :

L'Association se réserve le droit, si le comportement d'un participant allait à l'encontre du bon déroulement du séjour (agressivité ou violence envers lui-même ou un tiers, acte délictueux, tout fait provoqué intentionnellement, raison impérative...) ou bien si son autonomie n'était pas adaptée, après en avoir informé sa famille ou le responsable inscription, de transférer ce participant sur un séjour mieux adapté ou de mettre fin à son séjour (renvoi).

Dans ces deux cas ou en cas de départ volontaire, les frais de retour ou de transfert, sont à la charge du participant ou de son responsable inscription ou de son responsable légal.

De même, dans ces deux cas ou en cas de départ volontaire, aucun remboursement de séjour n'interviendra, pour quelques raisons que ce soit ou au titre des jours non effectués.

Tout séjour commencé est dû en totalité.

ASSURANCES ANNULATIONS OPTIONNELLES :

Afin de couvrir les frais d'annulation avant le séjour, nous vous conseillons vivement de souscrire à l'assurance annulation MAIF, par l'intermédiaire l'Association CAP ÉVASION. Son coût est de 6 € du prix du séjour. Pour bénéficier des garanties, elle doit être souscrite, à votre demande, au moment de la réservation. La garantie prend effet à compter de l'inscription au séjour, si elle est réglée en totalité. Sont couvertes, au titre du présent contrat, toutes sommes versées dès l'inscription à l'organisateur, (acomptes, arrhes, dédit) dans la limite d'un plafond égal au coût du séjour. La cotisation versée en contrepartie de la souscription de la présente garantie, les frais d'adhésions qui restent dans tous les cas acquis à l'association, ne sont pas remboursables.

•**Condition d'octroi de la garantie :**

La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée par :

1. Le décès :

a - du participant lui-même, de son conjoint, de son concubin ou de son partenaire dans le cadre d'un pacte civil de solidarité (Pacs), de ses ascendants ou descendants en ligne directe ;

b - de la personne figurant sur le même bulletin d'inscription que le participant ;

c - des frères, des sœurs, des beaux-frères ou des belles-sœurs, des gendres, des belles-filles du participant.

2. Une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi, y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de huit jours des personnes ci-dessus énumérées, à l'exception de celles mentionnées en 1. c.

3. La destruction accidentelle de locaux professionnels ou privés occupés par le participant propriétaire ou locataire, survenue après la souscription du contrat et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre le jour du départ.

4. Le licenciement économique du participant, de son conjoint, de son concubin, ou de son partenaire dans le cadre d'un pacte civil de solidarité (Pacs) ;

5. Les complications d'une grossesse ou une grossesse conduisant à une contre-indication de déplacement, survenant dans les 6 premiers mois de grossesse.

6. La convocation devant un tribunal en tant que témoin ou juré d'assises pour une date se situant pendant votre séjour, sous réserve que la convocation n'ait pas été connue lors de la souscription de la présente garantie.

7. La convocation en vue de l'adoption d'un enfant pour une date se situant pendant le séjour, sous réserve que la date n'ait pas été connue lors de la souscription de la présente garantie.

8. La mutation professionnelle obligeant le participant à déménager entre la date de départ et la date de retour du séjour, sous réserve que la mutation n'ait pas été connue au moment de la souscription de la présente garantie et qu'elle ne soit pas consécutive à une demande de la part du participant.

9. La réquisition d'urgence du participant dans le cadre d'un service public, médical ou militaire.

10. La survenance d'un attentat, d'une émeute ou d'un acte de terrorisme se produisant à l'étranger dans la ou les villes de destination ou de séjour.

La garantie est acquise sous réserve que soient réunies les cinq conditions suivantes :

-l'événement a entraîné des dommages matériels et corporels dans la ou les villes de destination ou de séjour,

-le ministère des Affaires étrangères français déconseille les déplacements vers la ou les villes de destination ou de séjour,

-l'impossibilité pour l'organisateur du voyage de proposer un autre lieu de destination ou un séjour de substitution,

-la date de départ est prévue moins de 30 jours après la date de survenance de l'événement,

-aucun événement similaire ne s'est produit dans la ou les villes de destination ou de séjour, dans les 30 jours précédant la réservation de votre voyage.

•**Exclusions :**

La garantie ne peut s'exercer :

-Pour tout fait, dommage ou faute dolosive provoqué intentionnellement par le participant ;

-Pour la maladie ou l'accident préexistant à la souscription du contrat ;

-Pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse préexistant à la souscription du contrat.

-Pour les annulations liées à une épidémie ou une pandémie ou à toutes mesures prises par les autorités publiques du fait de cette épidémie ou cette pandémie.

•**Formalités de déclaration :**

Le participant ou ses ayants droit sont tenus, sous peine de déchéance :

-d'aviser, dans les 72h suivant la survenance de l'événement, l'association CAP ÉVASION, verbalement contre récépissé, ou par écrit ;

-de transmettre à l'association sociétaire tous les justificatifs nécessaires à la constitution du dossier ;

Toute fausse déclaration intentionnelle de l'assuré, sur la date, les circonstances ou les conséquences apparentes d'un événement garanti, entraîne la perte de tout droit à indemnité.

SÉJOURS À L'ÉTRANGER :

Pour les séjours à l'étranger, le participant est dans l'obligation de présenter à l'Association CAP ÉVASION, lors de son inscription, ses documents d'identités en cours de validité, passeport ou carte d'identité nationale. Vous pouvez effectuer votre demande de carte d'identité nationale ou de passeport en vous rendant dans n'importe quelle mairie qui est apte à délivrer ce type de document.

Selon la destination et dans certains cas le carnet de vaccination voire certains vaccins spécifiques seront demandés de même qu'un Visa ou une AVE (Autorisation Voyage Électronique). Merci de vérifier cela dans la fiche descriptive page 4 de ce document. Dans tous les cas cette démarche est à effectuer par vos soins.

Les dates peuvent être sujettes à des modifications liées au calendrier des compagnies de transport ou à l'organisation des départs et retours des séjours de l'Association.

Les transporteurs aériens prévoient une marge de 48h, dont nous sommes tributaires (sans aucune compensation) pour les horaires des départs et des retours. Néanmoins, notre encadrement restera en fonction jusqu'au retour effectif du participant auprès de ses responsables.

Les dates peuvent être sujettes à des modifications liées au calendrier des compagnies de transport ou à l'organisation des départs et retours des séjours de l'Association.

Les transporteurs aériens prévoient une marge de 48h, dont nous sommes tributaires (sans aucune compensation) pour les horaires des départs et des retours. Néanmoins, notre encadrement restera en fonction jusqu'au retour effectif du participant auprès de ses responsables.

Les dates peuvent être sujettes à des modifications liées au calendrier des compagnies de transport ou à l'organisation des départs et retours des séjours de l'Association.

Les transporteurs aériens prévoient une marge de 48h, dont nous sommes tributaires (sans aucune compensation) pour les horaires des départs et des retours. Néanmoins, notre encadrement restera en fonction jusqu'au retour effectif du participant auprès de ses responsables.

Les dates peuvent être sujettes à des modifications liées au calendrier des compagnies de transport ou à l'organisation des départs et retours des séjours de l'Association.

Les transporteurs aériens prévoient une marge de 48h, dont nous sommes tributaires (sans aucune compensation) pour les horaires des départs et des retours. Néanmoins, notre encadrement restera en fonction jusqu'au retour effectif du participant auprès de ses responsables.

Les dates peuvent être sujettes à des modifications liées au calendrier des compagnies de transport ou à l'organisation des départs et retours des séjours de l'Association.

Les transporteurs aériens prévoient une marge de 48h, dont nous sommes tributaires (sans aucune compensation) pour les horaires des départs et des retours. Néanmoins, notre encadrement restera en fonction jusqu'au retour effectif du participant auprès de ses responsables.

Les dates peuvent être sujettes à des modifications liées au calendrier des compagnies de transport ou à l'organisation des départs et retours des séjours de l'Association.

Les transporteurs aériens prévoient une marge de 48h, dont nous sommes tributaires (sans aucune compensation) pour les horaires des départs et des retours. Néanmoins, notre encadrement restera en fonction jusqu'au retour effectif du participant auprès de ses responsables.

Les dates peuvent être sujettes à des modifications liées au calendrier des compagnies de transport ou à l'organisation des départs et retours des séjours de l'Association.

Les transporteurs aériens prévoient une marge de 48h, dont nous sommes tributaires (sans aucune compensation) pour les horaires des départs et des retours. Néanmoins, notre encadrement restera en fonction jusqu'au retour effectif du participant auprès de ses responsables.

Les dates peuvent être sujettes à des modifications liées au calendrier des compagnies de transport ou à l'organisation des départs et retours des séjours de l'Association.

Les transporteurs aériens prévoient une marge de 48h, dont nous sommes tributaires (sans aucune compensation) pour les horaires des départs et des retours. Néanmoins, notre encadrement restera en fonction jusqu'au retour effectif du participant auprès de ses responsables.

Les dates peuvent être sujettes à des modifications liées au calendrier des compagnies de transport ou à l'organisation des départs et retours des séjours de l'Association.

Les transporteurs aériens prévoient une marge de 48h, dont nous sommes tributaires (sans aucune compensation) pour les horaires des départs et des retours. Néanmoins, notre encadrement restera en fonction jusqu'au retour effectif du participant auprès de ses responsables.



CAP ÉVASION



ASSOCIATION LOI 1901



CAP ÉVASION - Tél : 02.38.75.14.12
Site : www.cap-evasion.fr - E-mail : cap-evasion@wanadoo.fr

Bureaux : 8 rue du Petit Fournil 45760 Venney
Agrément Vacances Adaptées : 2013-001 - N° SIRET : 392 474 755 00015 - Code APE : 9499 Z - IM. : 045110003
R.C. : MAIF 200 Av Salvador Allende 79038 Niort Cedex 09 - G.F. : FMS-UNAT 8 rue César Franck 75015 Paris
Association loi 1901